

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION LILLE. 186, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Hausmann

Le Nord de Roubaix et Tourcoing

BUREAUX : ROUBAIX | Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING | Téléphone 9-65 3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

LA PAIX au lieu de LA GUERRE économique

Les représentants de l'industrie lainière de France, d'Angleterre et de Belgique, réunis à Lille, ont préconisé le désarmement douanier

Une importante réunion de représentants de l'industrie lainière de France, d'Angleterre et de Belgique vient d'avoir lieu à Lille. Il s'agissait de rechercher en commun une solution mettant fin à la grave situation dans laquelle se trouve l'industrie par suite du protectionnisme étranger et plus spécialement de l'Angleterre. Cette solution a été trouvée et M. André PELTZER, président de la Fédération patronale de l'industrie textile de Verviers, l'expose ainsi : « Au cours de cette réunion, dit M. Peltzer, nous avons été d'accord pour admettre dans nos législations douanières la base de la réciprocité ; des droits égaux partout et aussi bas que possible. J'ai été particulièrement heureux de recueillir l'adhésion des représentants français. La France exporte, en effet, en Belgique vingt ou trente fois plus de tissus de laine que la Belgique n'en exporte en France ; l'acceptation des droits réciproques constitue donc pour les Français un sacrifice appréciable. Les représentants anglais qui se trouvaient à cette réunion de Lille se disent convaincus que sur cette base de tarifs réciproques, tous leurs compatriotes accepteraient avec enthousiasme. Quant à mes confrères de l'industrie lainière belge, j'ai vu de très près qu'ils sont d'accord avec moi. D'autre part, les industriels allemands ont été approchés. D'autres pays ont été présentés et paraissent favorables à cet arrangement. Il va de soi, d'ailleurs, que si la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique s'entendent sur cette base, les autres pays adhéreront volontiers à la convention. Je ne puis en dire davantage pour l'instant, parce que nous sommes en pleine négociation et parce qu'il nous faut convaincre les gouvernements. Mais j'ai des maintenant le ferme espoir qu'il y aura moyen d'arriver à un arrangement dans l'industrie de la laine, arrangement qui signifiera, vous le voyez, le désarmement douanier. Et je fais le vœu que des négociations de cette nature s'engagent pour les autres produits de nos industries. Si ce mouvement prend de la consistance, ce sera la paix au lieu de la guerre ».

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés du Nord

500 délégués venus de Douai, Valenciennes, Bully-Grenay, Hazebrouck, Roubaix, etc., y ont assisté, à Lille

La société de secours mutuels des voyageurs et employés de commerce du Nord a tenu dimanche, dans la salle de la Société Industrielle, son assemblée générale. Elle a procédé également à l'élection de son nouveau président et



Le Bureau de l'Assemblée pendant le discours de M. le Président DEGOUY.

Le bureau de l'Assemblée pendant le discours de M. le Président DEGOUY. Le renouvellement partiel de son Conseil d'administration. Cinq cents personnes environ assistaient à la réunion. Le bureau était composé de M. Victor Degouy, président sortant ; de MM. Briche, Byls, Leclercq, vice-présidents ; M. Maurice Leblanc, secrétaire général ; M. Philippe Merlier, trésorier général ; MM. Bru et Cretemier, secrétaires adjoints ; M. Emile Lefebvre, trésorier adjoint ; de délégués venus de Paris, Douai, Valenciennes, La Madeleine, Lambertsart, Bully-Grenay, Hazebrouck, Roubaix, ainsi que de tous les membres du Conseil d'administration.

LA SÉANCE DE TRAVAIL Les procès-verbaux furent adoptés à l'unanimité. On applaudit particulièrement le rapport moral et celui de la commission du journal présentés par M. Leblanc. Les exposés sur la situation financière, de MM. Merlier et Leclercq. La société compte aujourd'hui 4.670 membres dont 1.488 donateurs, bienfaiteurs et honoraires, 2.683 titulaires et 529 retraités. Sur la proposition de M. Degouy et au nom du Conseil d'administration, on

décida la création d'une Caisse de fonds de chômage afin de venir en aide aux sociétaires atteints par la crise présente. En attendant son fonctionnement, on vota 7.500 francs de secours immédiats. Six membres de la société furent désignés par leurs collègues pour répartir équitablement les secours, après enquête.

L'ÉLECTION DU BUREAU MM. Degouy, Briche et Lefebvre, qui ne sollicitaient pas le renouvellement de leurs mandats, furent respectivement élus par acclamations, président d'honneur et vice-présidents d'honneur. On lut ensuite, au milieu des applaudissements, les résultats du scrutin. Sont élus président pour 5 ans, M. Louis Byls ; vice-président pour 3 ans, M. Edmond Leclercq ; vice-président pour 2 ans, M. Pierre Cretemier ; vice-président pour un an, M. Emile Lefebvre ; M. J. Delannoy, secrétaire adjoint ; M. Marcel Fontaine, trésorier adjoint ; M. Jean Lefebvre, archiviste ; MM. Victor Hennebutte, O. Borst, C. Helynck, C. Rouzé, G. Chrétien, G. Delval, M. Roch, comme administrateurs. Des discours furent prononcés par MM. Degouy, président d'honneur, et Byls, nouveau président.

A l'issue de l'assemblée, une abondante distribution de jouets et de friandises fut faite aux enfants des membres titulaires.

« MA FEMME, POUR 5.000 FRANCS, C'EST POUR RIEN »

L'individu qui proposa ce singulier marché, fera quatre mois de prison

Le repris de justice marseillais, Ernest Maure, qui a comparu dans le box des détenus de la 12e Chambre correctionnelle, en même temps que sa femme, Clémentine Dery, prévenue libre, voulut vendre celle-ci le 11 novembre dernier, et s'adressa à l'un de ses amis, M. Deturmeux, employé de bureau. « Je vous la cède, avait-il dit, pour cinq mille francs. C'est pour rien ; juste le prix que va me coûter un procès de divorce... Maintenant, si vous ne « marchez » pas, gare à vous ! Je ferai du scandale et vous perdrez votre place ». M. Deturmeux feignit d'accepter et rendit-voilà prêt pour le lendemain dans un café de la rue de Rivoli, la somme de 5.000 francs. Au moment où Maure allait empocher les cinq mille francs que M. Deturmeux lui tendait, insérés dans une enveloppe, il fut arrêté par un inspecteur. Après plaidoirie de M. Henriquet, Maure a été condamné pour tentative d'extorsion de fonds, à quatre mois d'emprisonnement et 100 francs d'amende. Sa femme, qui n'a joué dans l'aventure qu'un rôle effacé, a été acquittée.

UN DRAME MYSTÉRIeux A GENTILLY

D'après l'enquête, il s'agirait d'un double suicide

Dans la soirée de samedi, on a découvert, rue Frilleux, à Gentilly, grièvement blessé d'une balle de revolver dans la région du cœur, Arthur Noiret, né le 9 août 1881, à Courcelles-lez-Lille, marié, demeurant 49, rue de Vaugirard, au Bas-Meudon. A ses côtés, gisait, morte, Marie-Louise Lemarchand, née le 12 octobre 1907, à Montigny-lez-Lille, mariée, demeurant 100, rue Jean-Jacques Rousseau, à Issy-les-Moulineaux. La jeune femme s'était tiré une balle dans la tête. Noiret a été transporté à l'hôpital de Gentilly où il est en état de désespoir. Le corps de Marie-Louise Lemarchand a été envoyé à l'Institut médico-légal.

UN COUPLE ÉTRANGE

M. Philippe Lévyon, 38 ans, manutentionnaire au dépôt de la gare de Lille, rue Frilleux, à Gentilly, rentra chez lui samedi soir, vers 20 h. 45, lorsque à quelques mètres de sa domicile, il aperçut égaré sur le trottoir, devant un numéro 49, rue de Vaugirard, un jeune homme vêtu d'un pardessus gris et coiffé d'une casquette. L'individu était agité de légers soubresauts ; à son côté se tenait une femme qui se penchait sur lui, lui soutenant la tête. M. Lévyon s'approcha et demanda à la femme si son compagnon était malade. Elle lui répondit d'une voix extrêmement calme : « Il vient de se tirer un bal dans le cœur ». Et le témoin regardant le blessé avec plus d'attention, vit sur le chandail blanc une petite tache rouge à la hauteur du sein gauche. A ce moment, deux autres hommes, armés de revolvers, se présentèrent. M. Lévyon leur demanda d'aller prévenir au commissariat de police de Gentilly, tout proche, mais ceux-ci refusèrent de le servir, disant qu'ils n'allaient pas à la recherche de M. Lévyon. M. Lévyon dit à la jeune femme : « Allez donc prévenir vous-même au commissariat, pendant que je m'occuperai du blessé, c'est à deux pas d'ici, vous n'avez qu'à suivre la rue ». « Bon, répondit-elle, j'y vais ». Elle fit quelques pas et, portant à sa tempe un revolver qu'elle avait pris sans qu'on s'en aperçût, elle se tira une balle dans la tête, s'écriant, foudroyée, à quelques mètres du premier blessé. M. Lévyon fit immédiatement transporter le blessé à Bicêtre, où son état a été jugé désespéré, cependant que sa femme allait prévenir la police.

LE CHÂTEAU DU BOUCHOT DÉTRUIT PAR UN INCENDIE

A Thollet, le château du Bouchot a été détruit par un incendie. Le feu s'est propagé rapidement et en peu de temps s'est produit l'embrasement entier de la charpente. Les pompiers de Montmorillon et les gendarmes de La Trimoille ont combattu le sinistre toute la nuit, mais n'ont pu empêcher l'édifice d'être la proie des flammes. Seuls, les meubles de résidences, dont la famille demeure à Rouen, ont été sauvés. Le feu aurait été communiqué par un tuyau de calorifère passant dans le grenier. Les pertes sont élevées.

TUÉE PAR SA SŒUR DANS UN CAMPMENT FORAIN

Au cours d'une discussion qui a éclaté la nuit dernière dans un campement forain, à Kerbecam (région de Brest), la nommée Zélie Esquinar, a frappé d'un coup de couteau à la poitrine sa sœur Jeanne. Cette dernière est morte peu après. La meurtrière a été arrêtée.

DES BOIS EN FLAMMES DANS LA RÉGION DE NICE

Un important incendie s'est déclaré dans le bois de Lamaluria, à proximité du village de Roquebillière, poussé par le vent, le feu prit de grandes proportions, gagnant le bois de Tournefort et dévala vers Saint-Martin-de-Vesubie. Les secours furent rapidement organisés et durant toute la nuit les pompiers, les soldats et la population combattirent le sinistre.

LES SOCIÉTÉS RÉGIONALISTES du Nord ont organisé hier dimanche, à Lille, une grande fête amicale

Il existe dans le Nord sept sociétés groupant les régionalistes du reste de la France. Ce sont les Auvergnats, les Corses, les Franco-Comtois, les Limousins, les Lyonnais et Dauphinois, les Méridionaux et les Sangliers (Ardennais). Un Comité d'entente a été constitué sur l'initiative de MM. Roux et Cibié, à Lille pour l'organisation chaque année d'une fête régionaliste.



Les délégués des Sociétés régionalistes réunis sur un perron de l'Hôtel de Ville de Lille après leur réception par la Municipalité.

Le Comité célébrait, hier, la première fête. Elle revêtit un éclat et un attrait particuliers par ce qu'elle avait d'original et d'insolite. Rappelons que le bureau du comité d'Entente est ainsi constitué : président : M. Roux (président des Monts d'Auvergne) ; vice-présidents : MM. Delahaut et Nezon (Sangliers) ; secrétaire : M. Bergeaud ; commissaire aux fêtes : M. Jean Cibié.

LA RÉCEPTION A LA MAIRIE

A midi, M. Favères, adjoint, représentant M. Roger Salengro, député-maire de Lille, reçut les délégués des sept sociétés sur le perron du magnifique Hôtel de Ville.

Dans un salon d'honneur, M. Roux, prononça une belle allocution, où il dit notamment : « Vous savez que nos sociétés, en se parant modestement du titre d'Amicales ne poursuivent pas un but de séparation ethnique. Leur programme essentiel est de réunir les hommes et de les réunir, c'est les fortifier, vous conviendrez M. le maire, de l'importance que ces sociétés ont prise dans la capitale des Flandres. »

« On pourrait croire, et les tendances laisseraient supposer, que dans le monde moderne, la facilité des communications, la vulgarisation des idées, tendraient à dépouiller les races de leurs caractéristiques, pour les fondre dans un même croustou. »

« Époque paradoxale, nous assistons à un mouvement de renaissance provinciale. Ce nous est apparu souhaitable, en ce qui nous concerne, que des groupes de provinces se reforment pour mettre mieux en valeur, leurs richesses économiques et intellectuelles. Il est bon que dans un grand pays, ses régions diverses ne soient pas uniformes. »

M. Favères, qui est président de « Lou Pals » (Mérionaux du Nord), dit combien il lui était agréable de se retrouver avec des compatriotes. Il approuva le salut amical et cordial de la municipalité. Il remercia les régionalistes de leur louable initiative qui consiste à grouper « tous les déracinés » des régions de la France. « Les provinces de la France », M. Favères termina en donnant les raisons historiques qui expliquent la grandeur de la France.

Nous avons noté la présence de MM. Jean Lévy et Cooten, adjoints ; Rousseau, Dauchy, Carpentier, Duprez et Peters, conseillers municipaux.

Parmi les régionalistes, nous avons remarqué outre les personnalités précitées : MM. Briatte et Reynote (Sangliers) ; Albricq, Brousse, Mmes Roux et Cibié (Auvergnats du Nord) ; Fred Laporte, vice-président de Lou Pals ; Sales, trésorier ; Guireaud, membre du comité ; Brujat, président du comité des fêtes et Mlle Balette, secrétaire ; Girard, père et fils (Lyonnais) ; Uselmann et Chambre (Franco-Comtois), etc....

A l'issue de cette cérémonie, des vins d'honneur furent offerts.

Une fillette se noya sous la glace d'un lac

Deux petites filles, Yvette et Simone Payon, âgées respectivement de huit et six ans, s'amusaient sur le lac des Gaillasses, près de Chamoni, lorsque la glace se rompit. Deux jeunes skieurs, MM. Fernand Mollier et Marcel Chabat, qui passaient à proximité, entendirent les appels des enfants. Ils rampèrent et réussirent à retirer la petite Simone de sa dangereuse position. Mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils purent retirer le corps de la petite Yvette qui, malgré les soins énergiques prodigués par un docteur, n'a pu être ranimée.

Pour un million de bijoux disparus d'un sac postal, à Londres

La police londonienne enquête sur un cambriolage extrêmement habile qui a eu lieu à la faveur de la confusion causée par l'immense courrier de Noël dans un bureau de poste. Entre un petit bureau de l'ouest de Londres et le bureau central de la cité, un paquet, contenant des bijoux évalués à 800.000 livres sterling, soit au pair un million de francs, a disparu d'un sac contenant les plus recommandables. Le caractère mystérieux du vol réside dans le fait que le sac n'a pas été un instant hors de la surveillance d'un détective qui est au-dessus de tout soupçon. La seule théorie admissible est que le voleur ou l'un des voleurs était déguisé en facteur et qu'il a ainsi pu pénétrer dans le bureau et s'emparer tranquillement de son butin sans que personne y trouve à redire.

Mort du ténor Affre

Le ténor Affre vient de mourir, à Cagnes-sur-Mer ; il était né à Saint-Chinian (Hérault), en 1858. D'abord élève du Conservatoire de Toulouse, il entra au Conservatoire de Paris, où il obtint en 1889, les deux premiers prix de chant et d'opéra. Il débuta à l'Opéra en 1890, et fit, tous les grands rôles du répertoire. En 1893 il quitta l'Opéra pour aller passer deux années au Grand-Théâtre de Lyon et à celui de Marseille. Il rentra à l'Opéra en 1895. Au cours de sa longue carrière, il se fit notamment applaudir dans la « Julie », « Rigoletto », « La Favorite », « Roméo et Juliette », « L'Aida », « Faust », « Les Huguenots », « Samson et Dalila », « Guillaume Tell », etc.

L'HORRIBLE CRIME D'UN CHIFFONNIER RUE WICAR, A LILLE

Les résultats de l'autopsie sont de nature à aggraver le degré de culpabilité du meurtrier

Nous avons dit dans quelles conditions le chiffonnier Henri Hageman, demeurant à Lille, 17, rue Wicart, était venu conter à la police comment il avait trouvé son amie, Anne-Marie Molitor, morte à côté de lui, dans son lit. Et nous avons dit également que l'enquête menée par M. Duvernell, commissaire de police du 1er arrondissement, avait nettement établi déjà qu'il s'agissait d'un meurtre bel et bien perpétré par Hageman lui-même, dans des conditions non encore définies dans le rapport.

Henri Hageman avait donc, en conséquence, été déferé à la prison de Loos-lez-Lille. Il y est resté toute la journée de dimanche.

C'est dire que M. Glorian, juge d'instruction chargé d'instruire cette affaire, n'a pas poursuivi hier son enquête, forcément, d'ailleurs, puisque aucun avocat n'a encore été désigné pour assister l'inculpé lors de ses interrogatoires.

De l'autopsie, il semble bien résulter que la dernière thèse de Hageman déclarant que, dans un moment de colère, il aurait lancé un marteau à la volée à la tête de son amie, ne saurait être retenue.

La victime de ce drame, en effet, à l'occipital défoncée derrière l'oreille, a un endroit où la boîte crânienne et des plus épaisse. Or, « à la volée », un marteau, même lancé avec violence, ne peut occasionner pareille blessure, au dire du médecin légiste, M. Viellendin.

Il a donc fallu que Hageman maintienne contre le sol la tête de sa victime et frappe avec son marteau un ou deux coups.

D'autre part, la nature de la blessure est telle que Anne-Marie Molitor, au dire du praticien, a dû entrer immédiatement dans le coma. Elle n'a donc pu regagner son lit elle-même, comme l'a déclaré Hageman au cours d'une de ses versions fantaisistes.

Donne en voit, les résultats de l'autopsie semblent bien de nature à aggraver singulièrement le cas du chiffonnier Henri Hageman.

Lire en deuxième page : LE DRAME DE BETHENCOURT.

Un mineur tué sous un éboulement, à Houdain

Le nommé Joseph Grunczyk, sujet polonais, âgé de 38 ans, demeurant à Houdain, 76, rue du Maréchal-Joffre, étant occupé à son travail, au fond de la mine (fosse n° 7), à Houdain, fut surpris par un éboulement.

L'infortuné ouvrier est l'hémi-thorax gauche complètement défoncé, de multiples plaies sur tout le corps et le bras gauche fracturé. La mort fut instantanée.

Un cheminot béthunois tué au Dépôt de Lens

Un accident qui coûta la vie à un brave cheminot s'est produit hier matin au dépôt de la compagnie du chemin de fer du Nord, à Lens.

M. Charles Druon, 35 ans, chauffeur attaché au dépôt de Béthune, était venu avec un convoi à Lens. A 4 h. 35 du matin, il s'était rendu dans le dépôt pour le service, lorsqu'en traversant les voies, il fut coincé entre les tampons de deux wagons qui manœuvraient.

On se porta au secours du malheureux, qui l'on transporta à l'hôpital, où il expira en arrivant, des suites d'un défoncement du thorax.

Les services administratifs de la gare de Lens ont été avertis et ont ouvert une enquête sur cet accident.

Le défunt, qui habitait Béthune, 70, avenue de Lens, laisse une veuve et un orphelin.

Pour la libre importation du beurre et des œufs

Un télégramme des marchands de Lille et du Nord au ministre de l'Agriculture

Le Syndicat des Marchands de Beurre et Œufs de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et du Nord de la France, a adressé, au Ministre de l'Agriculture, le télégramme suivant : « Syndicat beurre, œufs Lille-Roubaix-Tourcoing et Nord France appelle votre attention sur caractère vraiment grave situation actuelle consommateurs vu hausse considérable du beurre, réclame libre importation beurre et œufs pour premier trimestre 1932 ».

Les troubles sanglants de l'Inde anglaise

II COMMUNISTES TUÉS ET 50 BLESSÉS PRES DE PESHAWAR Onze communistes ont été tués et cinquante blessés au cours de la véritable bataille rangée qui a eu lieu à Kohat, entre la troupe et les partisans du chef communiste, Chafur-Khan, récemment déporté. Les autorités ont pris des mesures énergiques et continuent à opérer de nombreuses arrestations parmi les chemises rouges. La situation est maintenant bien en main dans la région de Peshawar.

100.000 soldats pour défendre Kin-Tchéou

Sun Fo suivi de quelques délégués cantonnais, est arrivé hier matin à Changhai, venant de Nankin, qu'il avait quitté samedi après les démonstrations hostiles de l'Académie militaire. Les discussions orageuses continuent dans la capitale d'où l'on mande que le gouvernement pourrait être néanmoins constitué rapidement. On rapporte qu'un représentant du général Yen Chi Chan, maître du Chan Si, a présenté une résolution demandant l'envoi de 100.000 soldats pour défendre Kin-Tchéou.

LA REINE D'ESPAGNE VA VENDRE SES BIJOUX

D'après une dépêche de Londres, la reine d'Espagne aurait entamé des négociations en vue de vendre sur la place de la capitale britannique, sa collection de bijoux.

Pour nos Lectrices : NOTRE PAGE FÉMININE EN QUATRIÈME PAGE

Pour nos Lecteurs : NOTRE PAGE SPORTIVE EN CINQUIÈME PAGE

Cinq pompiers faillirent périr victimes de leur dévouement

A Toulon, l'autre nuit, le feu s'est déclaré rue Chevalier-Pal, au premier étage d'une maison habitée par Mme et M. Elena, par leur fille et leur beau-frère, qui purent donner l'alarme. Les agents de police et les sapeurs-pompiers municipaux accoururent sur les lieux et montèrent au premier étage, où le sinistre avait fait de rapides progrès.

Soudain, le plancher s'est effondré, entraînant avec lui cinq pompiers qui, heureusement, furent rapidement dégagés. Ils n'avaient reçu que des brûlures légères. Ce sont les frères Perruchet, Claude et Félix et MM. Marius Ranel, Toussaint Colombani et Xavier Allègre. Le concierge de l'immeuble, M. Auguste Daniel, a reçu également des brûlures et deux agents de police ont été légèrement contusionnés.

Le sinistre a pu être maîtrisé avant l'aube.

Le château du Bouchot détruit par un incendie

A Thollet, le château du Bouchot a été détruit par un incendie. Le feu s'est propagé rapidement et en peu de temps s'est produit l'embrasement entier de la charpente.

Les pompiers de Montmorillon et les gendarmes de La Trimoille ont combattu le sinistre toute la nuit, mais n'ont pu empêcher l'édifice d'être la proie des flammes. Seuls, les meubles de résidences, dont la famille demeure à Rouen, ont été sauvés. Le feu aurait été communiqué par un tuyau de calorifère passant dans le grenier. Les pertes sont élevées.

Un Match régional de Football



Hier, en un match de football comptant pour le championnat du Nord (Groupe B Terrien), le Stade Madeleinois était opposé sur son terrain à l'Union Sportive Valenciennes-Anzû. Après une partie très disputée, les Valenciennois l'emportèrent par 6 buts à 3. On voit ci-dessus le gardien du Stade Madeleinois, bloquant dans les règles de l'art, la balle shootée par un avant Valenciennois. ON LIRA LE COMPTE RENDU DE CE MATCH APRÈS QUE CHACUN DE NOS LECTEURS MANIFESTERA DESIR, EN RUBRIQUE « SPORTS ».

Il fait plus froid à Lyon qu'à Lille



Déjà quelques jours la température s'est adoucie dans notre région du Nord. Il n'est pas de même dans le centre de la France et notamment à Lyon où règne un froid très rigoureux. Notre photo le prouve en montrant une drague immobilisée par les glaces sur la Saône. (W. W. 1931)